

Covid-19/Maroc: Plaidoyer pour un moratoire sur le séjour des étrangers au Maroc

26.04.2020 | Covid-19/Maroc: Plaidoyer pour un moratoire sur le séjour des étrangers au Maroc

Dans le but de lutter contre la propagation du nouveau Covid-19 sur le territoire national, le gouvernement marocain a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire d'un mois, soit jusqu'au 20 mai 2020. Pour le mois sacré du Ramadan, un couvre-feu nocturne a été instauré, avec interdiction de sortie entre 19 heures et 5 heures. Une situation inédite qui interpelle quant à la position de certains étrangers vivant sur le sol marocain.

Face à cette crise sanitaire, le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers(e) et migrants(e) (GADEM), qui a fait part de ses fortes inquiétudes quant à la situation de certaines populations au Maroc, notamment les ressortissants(e) étrangers(e), dont la grande précarité se renforce jour après jour, a appelé à un « moratoire » durant l'état d'urgence sanitaire instauré par le gouvernement.

« Comme cela a été soulevé par les acteur-ric-e-s de la société civile depuis le début de l'état d'urgence, de nombreuses personnes non ressortissantes marocaines se voient de plus en plus isolées et se retrouvent dans des conditions d'extrême vulnérabilité économique, sociale et humanitaire. La question

du logement est également au centre des préoccupations. Le GADEM a reçu des témoignages de personnes menacées de (expulsion) ou expulsées illégalement de leur logement par leur bailleur-eresse-s en plein confinement », indique le GADEM.

Selon le groupe, la multiplication des initiatives solidaires permet de soutenir à minima cette catégorie de personnes, mais elles s'avèrent insuffisantes face à l'urgence humanitaire que vivent des milliers de personnes non-ressortissantes marocaines puisque, souligne-t-il, ces initiatives sont bien trop dépendantes des dons personnels et des appels à la solidarité.

Ainsi, le GADEM estime qu'il est impératif à ce stade de passer à une autre échelle à savoir *« les autorités marocaines qui doivent faire plus attention encore à cette partie de la population qui réside sur son sol et qui mérite tout autant que les autres sa protection et sa bienveillance ».*

Le Groupe antiraciste indique recevoir de nombreux témoignages de personnes qui n'ont toujours pas pu obtenir d'autorisation dérogatoire de sortie, la situation administrative étant majoritairement, dans ces situations, le motif de refus de délivrance, ajoutant avoir également été alerté à plusieurs reprises au sujet *« d'arrestations abusives dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'exception et notamment pour atteinte au respect de l'état d'urgence ».*

« Nous rappelons que ces mesures ont été adoptées dans le but d'enrayer l'épidémie du Covid-19 et ne doivent pas être

détournées de leur objectif et utilisées à d'autres fins », précise GADEM.

Mais pas que ! Le groupe poursuit que, les arrestations et déplacements forcés de personnes non ressortissantes marocaines vers des destinations éloignées des lieux de vie habituelle se poursuivent, malgré le contexte, avec des conséquences encore plus dramatiques pour ces personnes qui se retrouvent sans le moindre moyen de subsistance, d'autant plus isolées, et avec l'impossibilité de se déplacer en l'absence de moyen de transport ou à des prix bien trop élevés.



Situation administrative-Situation sanitaire

A cet effet, GADEM a salué la célérité et l'effectivité de la réaction du gouvernement pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus et a accueilli avec grande satisfaction la

décision de prolonger pour tou-te-s le droit au séjour jusqu'après la fin de l'état d'urgence.

Cela dit, relève-t-il la protection des droits des personnes, et l'assistance aux plus vulnérables, sans discrimination, doit, plus que jamais, être au cœur des mesures prises par le gouvernement dans cette crise sanitaire.

« Nous sommes tou-t-es interdépendant-e-s dans cette crise ! Dans ce contexte, la situation administrative des personnes en lien avec leur séjour ou les mesures de lutte contre les migrations irrégulières ne doivent pas prendre le dessus sur les considérations humanitaires et de santé publique », indique le groupe.

Aujourd'hui, et suite au contexte décrit précédemment par GADEM, le groupe tient à rappeler au gouvernement et aux autorités publiques plusieurs points, à savoir *« qu'il est important, voire vital, dans ce contexte que personne ne soit inquiété-e en raison de sa seule situation administrative, et que la situation administrative ne doit en aucun cas constituer une entrave à l'accès aux services publics de santé »*.

A cet effet, GADEM préconise que les autorités facilitent, autant que possible, et dans le cadre des règles de l'état d'urgence sanitaire, le travail des organisations de la société civile soutenant les personnes en situation de grande précarité.

Le groupe recommande pareillement que les programmes de soutien mis en place par le gouvernement soient accessibles à tou-te-s et ce, quelle que soit la situation administrative et à appeler par la même occasion, les autorités à protéger les personnes non ressortissantes marocaines contre les expulsions illégales de leur logement.

« Ces éléments sont cruciaux pour la protection des droits fondamentaux des personnes bénéficiaires, et participent à la préservation de la santé publique », assure GADEM.

Tout en considérant que la situation administrative ne doit en aucun cas être prise en considération pour toutes les démarches nécessaires au bien-être, à la santé et à la protection, et pour l'accès aux programmes d'assistance prévues pour soutenir les personnes fortement touchées par cette crise sans précédent, le Groupe appelle à un moratoire pour raison humanitaire pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire sur l'application de la loi n°02-03 du 11 novembre 2003 *relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières* concernant les dispositions liées au séjour des personnes régulièrement installées sur le territoire marocain.

Source

: <https://fr.hespress.com/142012-covid-19-maroc-plaidoyer-pour-un-moratoire-sur-le-sejour-des-etrangers-au-maroc.html>

Khadija KHETTOU